

COMPTE-RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 juillet 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Odile HAGEMANN, Maire, pour examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le compte-rendu de la séance du 28 mai 2015
- Décide d'adhérer à l'Agence Départementale INGENIERIE 70, pour les compétences aménagement (voirie, assainissement, eau potable) et l'Application du Droit des Sols. **Confie l'instruction des actes d'urbanisme de la commune à INGENIERIE 70**
- Autorise Mme le Maire à **signer une nouvelle convention de fourrière avec l'Association Boule de Poils à Dampvalley-les-Colombe** sous la responsabilité de la Communauté d'Agglomération de Vesoul, gestionnaire de l'Association, pour l'accueil des chiens et chats errants sur le territoire communal. Celle-ci annule et remplace la précédente
- **Signe une nouvelle convention avec l'ONF relative à l'utilisation d'un captage de 11 sources en forêt domaniale de Luxeuil**
- **Reporte la décision de suppression de l'usage routier du passage à niveau n° 62 à un prochain Conseil Municipal, par manque d'informations**
- Instaure une commission communale d'urbanisme en vue de l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à la demande de la CCHC. Celle-ci est **nommée Commission Environnement-Eau-Assainissement-Urbanisme** et annule la commission Environnement-Eau-Assainissement mise en place le 04.04.2014. Les membres sont les suivants, **Présidente : Mme Noëlle GALLAIRE, Titulaires : Mme Noëlle GALLAIRE, M. Robert RONDEY, M. Christian CHASSARD, M. Jean PERROT et M. Christian RIONDEL.** Désigne également deux conseillers pour représenter la commune dans les groupes de travail à la CCHC, Mme Noëlle GALLAIRE, en tant que titulaire et M. Robert RONDEY, comme suppléant
- **Prend acte du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement 2014**
- La Caisse des Dépôts a lancé un dispositif de **préfinancement du fonds de compensation de la TVA (FCTVA).** Il s'agit de **prêts à taux zéro** qui permettront d'obtenir une avance sur trésorerie, en attendant le remboursement effectif de la TVA qui intervient en général au bout de 2 ans. Autorise Mme le Maire à **signer seule auprès de la CDC ce contrat de Prêt d'un montant maximum de 13 936 €**

- Modifie la réglementation de location de la Salle Polyvalente ainsi qu'il suit, **les demandes émanant d'associations extérieures pourront exceptionnellement bénéficier du tarif communal, après examen des dossiers au cas par cas**
- Soutient l'AMF qui propose **une journée nationale de mobilisation des maires et conseillers municipaux, le samedi 19 septembre 2015 relative à la baisse des dotations de l'Etat aux Collectivités Territoriales**. Accepte la proposition de l'AMRF qui demande à toutes les communes rurales **d'apposer des crêpes noirs sur les panneaux d'entrée de bourg en signe de désaccord avec la Réforme des collectivités territoriale (Loi NOTRE), qui vise à terme le transfert des compétences communales aux communautés de communes**

Fait à Fontaine-les-Luxeuil, le 6 juillet 2015

Le Maire,
Marie-Odile HAGEMANN